



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

19 octobre 2017

## **L'Autorité de régulation des services financiers d'Abu Dhabi Global Market et l'Autorité des Marchés Financiers française coopèrent pour favoriser l'innovation financière**

**L'Autorité des marchés financiers française et l'Autorité de régulation des services financiers (la Financial Services Regulatory Authority, FSRA) de l'Abu Dhabi Global Market (ADGM) – le centre financier international d'Abu Dhabi – ont conclu un accord de coopération destiné à promouvoir l'innovation dans les services financiers en France et dans les Émirats arabes unis (EAU). Cet accord a été signé par M. Robert Ophèle, président de l'AMF, et M. Richard Teng, directeur général de la FSRA d'ADGM.**

Liées par un intérêt commun pour l'essor des fintech, l'AMF et la FSRA ont mis en place des départements innovation destinés à encourager le développement d'un écosystème de fintech et à soutenir les activités financières sur leurs marchés respectifs. Ce cadre coopératif permet à l'AMF et à la FSRA d'accompagner les projets innovants et les start-ups dans le domaine des fintech, via, respectivement, la division Fintech, innovation et compétitivité de l'AMF et le FinTech Regulatory Laboratory (RegLab) de l'ADGM. En outre, via cet accord, les deux autorités de régulation échangeront des informations en matière d'innovation, apporteront, le cas échéant, leur soutien dans le cadre des procédures d'autorisation, renverront l'une vers l'autre leurs acteurs financiers susceptibles de contribuer à la croissance des secteurs financier et fintech.

L'AMF a créé sa division Fintech, innovation et compétitivité (FIC) en juin 2016. Celle-ci accompagne les entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de projets innovants, en les

aidant à appréhender la réglementation. Elle suit les évolutions du marché pour identifier les sujets émergents en matière de réglementation – et proposer des solutions. Plus généralement, la FIC soutient l'action de l'AMF pour promouvoir un cadre réglementaire efficace.

La FSRA a créé son RegLab en novembre 2016. Celui-ci a pour mission de fournir un environnement contrôlé permettant aux entreprises innovantes d'élaborer et de tester de nouvelles solutions favorisant l'efficacité et le choix pour le consommateur dans le secteur financier, et d'aider la FSRA à proposer une réglementation effective et adaptée aux risques pour ces innovations.

" Ce nouveau canal de communication entre la France et l'Abu Dhabi Global Market ouvre des perspectives inédites de partage de connaissances concernant à la fois une nouvelle typologie d'entreprises et les technologies de pointe appliquées aux services financiers ", s'est félicité **Robert Ophèle, président de l'AMF**. " La coopération entre nos deux organismes devrait en outre permettre aux entreprises fintech d'étendre leur couverture mondiale et d'enrichir leurs connaissances auprès de leurs homologues étrangères ".

" Il s'agit du premier accord de collaboration et de la première passerelle établis avec l'autorité française de régulation des marchés " a souligné **Richard Teng, directeur général de la FSRA d'ADGM**. " Cette coopération renforce le fructueux partenariat qui lie Abu Dhabi et la France. Elle réaffirme la valeur et le sens des initiatives et des résultats actuellement enregistrés par l'ADGM dans le secteur des fintech, à Abu Dhabi, ainsi qu'au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie du Sud. Je me réjouis de cette occasion de travailler en étroite collaboration avec l'AMF, au service aussi bien de nos start-ups technologiques que de nos innovateurs, pour promouvoir les solutions originales qui sont les leurs sur de nouveaux marchés ".

Véritable hub de fintech, l'ADGM continue de tisser des liens avec les grands centres et espaces financiers internationaux, avec la volonté de renforcer son écosystème Fintech ainsi que son réseau international. Ces partenariats transnationaux permettent à l'ADGM de disposer d'un centre de fintech pratique, ouvert et inclusif au service des acteurs d'Abou Dhabi et, plus généralement, de la région MENA (Moyen-Orient Afrique du Nord).

## À propos de l'Abu Dhabi Global Market

Centre financier international dont le siège se trouve dans la capitale des Émirats arabes unis, l'Abu Dhabi Global Market (ADGM) a démarré ses activités le 21 octobre 2015. Conformément à la vision économique d'Abou Dhabi, l'ADGM s'inscrit tout naturellement dans la mission de cette dernière en tant que membre fiable et responsable de la communauté financière mondiale. Stratégiquement situé au cœur d'Abou Dhabi, qui abrite

l'un des plus importants fonds souverains de la planète, l'ADGM joue un rôle fondamental dans le positionnement de la ville, centre mondial d'affaires et d'activités financières reliant entre elles les économies en pleine croissance du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie du Sud.

Créé par décret fédéral des EAU, avec pour vocation de devenir un centre financier doté d'une large assise, l'ADGM s'appuie sur trois des grandes forces stratégiques d'Abou Dhabi : la banque privée, la gestion de fortune et la gestion d'actifs. Cet organisme aspire à développer en permanence ses services financiers, pour répondre aux besoins de ses entreprises et de son marché. En tant que centre financier international, ADGM comprend trois autorités indépendantes : l'Autorité d'enregistrement, l'Autorité de régulation des services financiers (Financial Services Regulatory Authority – FSRA) et les Tribunaux d'ADGM. Ensemble, ces trois entités permettent aux sociétés enregistrées de mener leurs activités avec efficacité et d'opérer en toute confiance dans un cadre de régulation international doté de son propre dispositif judiciaire indépendant et de ses propres infrastructures législatives fondées sur le droit commun.

### À propos de l'Autorité des marchés financiers

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

### Pour plus d'informations, contacter :

Christèle Fradin - Direction de la communication - Autorité des Marchés Financiers - Tel : +331 53 45 60 29 - Email : [c.fradin@amf-france.org](mailto:c.fradin@amf-france.org) URL = [mailto:c.fradin@amf-france.org]  
Joan Lew, Senior Manager, Communications - ADGM - Email: [joan.lew@adgm.com](mailto:joan.lew@adgm.com) URL = [mailto:joan.lew@adgm.com] - Tel : +971 2 333 8858 - [www.adgm.com](http://www.adgm.com)

### En savoir plus

Accord de coopération entre l'Autorité des marchés financiers (AMF) et la Financial Services Regulatory Authority (FSRA) de l'Abu Dhabi Global Market (ADGM)

### Mots clés

INNOVATION

## SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ACCORD MULTILATÉRAL

SUPERVISION

27 avril 2022

Accord-cadre du Crisis Management Group (CMG) de la chambre de compensation américaine Options Clearing Corporation (OCC)



ACTUALITÉ

INNOVATION

19 avril 2022

L'AMF participe à la seconde édition de la French Fintech Week



ACTUALITÉ

CRYPTO-ACTIFS

26 janvier 2022

Nouvelle étape dans l'adoption du règlement Régime pilote pour les infrastructures de marché sur blockchain



## Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02